



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

L'an deux mille seize, le 26 septembre à 18h00 heures, le conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 20 septembre 2016 conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le maire, Laurent MARCANGELI.

Etaient présents :

M. SBRAGGIA, M. VANNUCCI, M. PUGLIESI, Mme OTTAVY-SARROLA, M. BILLARD, Mme OTTAVY, Mme COSTA-NIVAGGIOLI, M. BALZANO, Mme BIANCAMARIA, M. ARESU, adjoints au maire.
M. PAOLINI, M. CAU, Mme JEANNE, M. FILONI, M. CASTELLANA, M. LUCCIONI, Mme SANNA, M. KERVELLA, M. FERRARA, M. BACCI, Mme FELICIAGGI, M. HABANI, Mme VILLANOVA, Mme MASSEI, M. DELIPERI, M. LUCIANI, M. CIABRINI, Mme GRIMALDI D'ESDRA, M. BASTELICA, M. LEONETTI, conseillers municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

M. VOGLIMACCI	à	M. FILONI
Mme CORTICCHIATO	à	M. VANNUCCI
Mme FLAMENCOURT	à	M. LUCCIONI
Mme BERNARD	à	M. le maire
Mme SICH	à	M. BALZANO
Mme NADAL	à	M. HABANI
Mme FALCHI	à	Mme FELICIAGGI
Mme SANTONI-BRUNELLI	à	M. SBRAGGIA
M. MONDOLONI	à	Mme COSTA-NIVAGGIOLI
Mme ZUCCARELLI	à	M. CAU

Etaient absents :

Mme RUGGERI-ZANETTACCI, Mme GUERRINI, adjointes au maire, M. CHAREYRE, Mme RICHAUD, Mme GUIDICELLI, Mme SIMONPIETRI, M. FALZOI, Mme GIACOMETTI, conseillers municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	31
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, M. DELIPERI est désigné en qualité de secrétaire de séance.

Séance du lundi 26 septembre 2016

Délibération N°2016/248

**Rapport de présentation supplémentaire 2016
Budget annexe ANRU**

Monsieur le Maire expose à l'assemblée :

BUDGET ANNEXE ANRU

J'ai l'honneur de soumettre à votre examen le projet de budget supplémentaire du budget annexe de l'Anru pour l'exercice 2016.

Ce budget, conformément aux inscriptions comptables, est en premier lieu un budget qui assure la liaison avec le compte administratif 2015. Il intègre les reports correspondant aux restes à réaliser issus du compte administratif 2015 pour un montant de 4 220 501.79 € en recettes d'investissement et de 3 460 795.42 € en dépenses ainsi que les intégrations des résultats constatés. (Cf. Délibération n° 2016/147 en date du 30/05/2016).

Ce projet de budget supplémentaire s'élève à la somme de **3 628 283.70 €** se décomposant comme suit :

- Section fonctionnement : **0.00 €**
- Section investissement : **3 628 283.70 €**

A. La répartition en section fonctionnement :

Section Fonctionnement					
Dépenses			Recettes		
Intitulés		Montants	Intitulés		Montants
Chap. 011	Charges à caractère général	-15 810.00	Chap. 77	Subvention équilibre	0.00
Chap. 66	Charges financières	0.00			
Total Dépenses réelles		-15 810.00	Total Recettes réelles		0.00
Chap. 023	Virement vers invest.	15 810.00	Chap. 042	Opérations d'ordre	0.00
Total Dépenses		0.00	Total Recettes		0.00

1. Dépenses de fonctionnement

Les principales modifications en dépenses réelles de fonctionnement concernent :

Au chapitre 011 les charges à caractère général sont en diminution de 15 810 € ; elles concernent:

- - 8 000 € pour le financement d'études,
- - 3 810 € pour diverses prestations de services,

- - 4 000 € pour le paiement de commissions bancaires sur le tirage d'emprunts effectués au cours de l'année.

Au chapitre 66 sont enregistrés des transferts de crédits entre le compte 61111 paiement des intérêts des emprunts vers le compte 66112 comptabilisations des ICNE de l'exercice pour un montant de 4 300 €.

Au chapitre 023 est comptabilisé le prélèvement vers la section d'investissement permettant de couvrir le remboursement du capital des nouveaux emprunts pour 15 810.00 €.

B. La répartition en section d'investissement :

Section Investissement					
Dépenses			Recettes		
Intitulés		Montants	Intitulés		Montants
Chap.16	Emprunts et dettes	2 515 810.00	Chap. 10	Dotations et fonds propres	0.00
Chap. 20	Frais études	188 473.44	Chap. 13	Subventions et Participations	3 612 473.70
Chap.204	Subventions d'équipement	69 310.00	Chap. 16	Emprunt	0.00
Chap. 21	Installations et acquisitions de matériel	1 392 335.00			
Chap. 23	Travaux de bâtiment et matériels techniques	- 971 454.31			
Total Dépenses réelles		3 194 474.13	Total Recettes réelles		3 612 473.70
Chap. 001	Résultat reporté CA 2015	433 809.57	Chap. 021	Virement de la section fonctionnement.	15 810.00
Total Dépenses		3 628 283.70	Total Recettes		3 628 283.70

1. Dépenses d'investissement

Les dépenses nouvelles de la section sont les suivantes :

Au chapitre 16 dettes et emprunts sont inscrits des crédits complémentaires à hauteur de 15 810.00 €. Elles correspondent à la couverture des premières échéances en capital des emprunts contractées en 2016. (Échéances trimestrielles)

Les dépenses d'investissement individualisées en CP concernent essentiellement les chapitres 21 et 23 « Immobilisations corporelles et en cours ». Elles varient en fonction des états

d'avancement des travaux, du réajustement des calendriers en fonction de l'attribution des marchés. Elles sont en retrait de 320 191.00 €.

Les deux principales modifications des AP/CP concernent :

➤ En ouverture de crédits supplémentaires :

Opération 15ANRU14		ANRU – Bassin de rétention Alzo di Leva I 8.26			
Montant AP		Phasage			
Modifications 2016	Montant TTC	CP réalisés	CP 2016 et reports	DM 2016	Budgets suivants
-47 011.00	5 171 286.00	43 497.58	370 000.00	+ 1 340 335.00	3 417 453.42

➤ En différé de crédit de paiement :

Opération 15ANRU15		ANRU – Reconstruction GS Salines 9.03			
Montant AP		Phasage			
Modifications 2016	Montant TTC	CP réalisés	CP 2016 et reports	DM 2016	Budgets suivants
0.00	6 681 079.10	34 516.60	2 658 625.00	- 1 270 000.00	5 257 937.50

Pour compléter la section deux inscriptions budgétaires hors AP sont également prévues :

Intitulés	Montants
Chapitre 20 art 2011 Etudes Cannes-Salines	+ 30 000.00
Chapitre 23 art 2315 Travaux hors AP	+ 8 059.71
Total hors AP	+ 38 059.71

2. Recettes d'investissement

Le volume des recettes de la section d'investissement est en diminution de 592 218.09 €.

Les subventions d'investissement sont en retrait de 608 028.09 €. Cette diminution constatée des inscriptions budgétaires prévues au budget primitif est consécutive à des opérations décalées dans le temps notamment celles de la reconstruction du groupe scolaire sur site.

Le tableau ci après détaille les modifications d'inscriptions par partenaires :

Article	Partenaires	Montants	Article	Partenaires	Montants
1321	ETAT PEI	-481 535.88	1322	CTC	- 43 093.85
1323	CG2A	- 35 458.00	1327	U.E	+ 2 172.00
1328	ANRU	- 52 666.16	1328	PAPI	+ 2 553.60
Total des diminutions de subventions			- 608 028.09 €		

Est comptabilisé au sein de la section le virement provenant de la section de fonctionnement pour 15 810.00 €.

C. L'endettement est le suivant

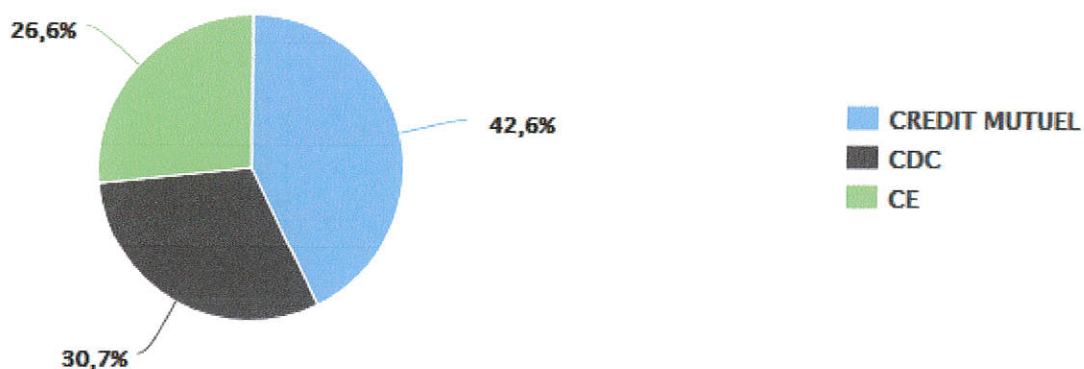
La synthèse de la dette du budget annexe Anru est la suivante :

Capital restant dû	Taux moyen	Durée de vie résiduelle	Durée de vie moyenne
9 382 000 €	1.22 %	7 ans et 07 mois	4 ans 10 mois

Le détail par prêteurs est le suivant :

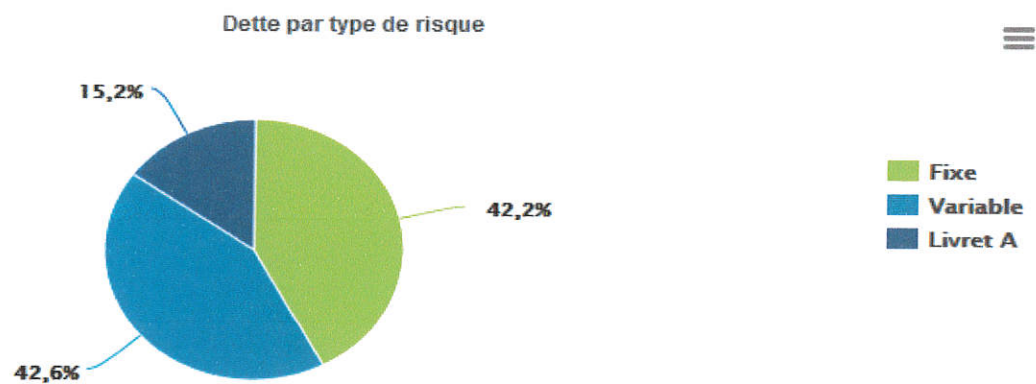
Prêteurs	Montant emprunté	Capital restant dû	Nombre d'emprunts
 Caisse Epargne	2 500 000.00	2 500 000.00	1
 Crédit Mutuel	4 000 000.00	4 000 000.00	1
 Caisse des Dépôts	2 882 000.00	2 882 000.00	5
Totaux	9 382 000.00	9 382 000.00	7

Dette par prêteur



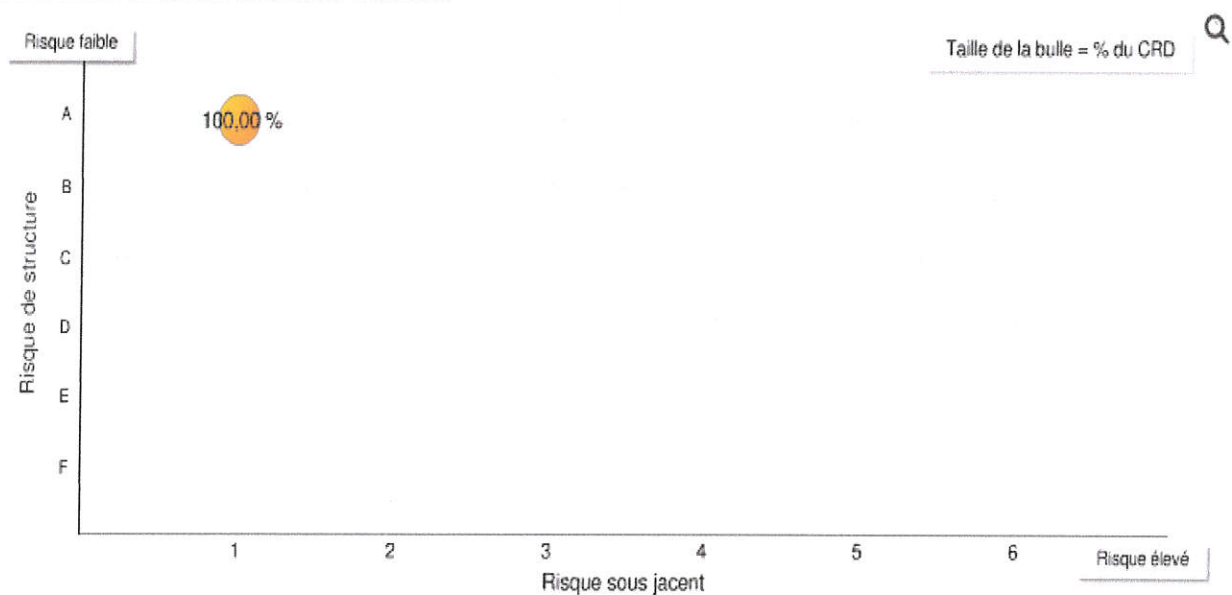
Détail par type de risque :

Type d'emprunts	Montant initial	% d'exposition	Taux moyen calculé
Fixe	3 960 000.00 €	42.21 %	1.54 %
Variable	4 000 000.00 €	42.63 %	0.87 %
Livret A	1 422 000.00 €	15.16 %	1.35 %
TOTAUX	9 382 000.00 €	100.00	1.22 %



La dette selon la charte de bonne conduite est sans risque.

Dette selon la charte de bonne conduite



Tels sont les principaux éléments du budget supplémentaire 2016 du budget annexe de l'Anru que je vous demande de bien vouloir approuver.

IL EST DEMANDÉ AU CONSEIL MUNICIPAL

d'approuver les éléments du budget supplémentaire 2016 du budget annexe de l'ANRU.

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER

LE CONSEIL MUNICIPAL

Où l'exposé de M. Stéphane SBAGGIA, adjoint délégué

Et après en avoir délibéré

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;

Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 26 septembre 2016 ;

APPROUVE

Par 36 voix pour

1 abstention (Mme Grimaldi)

4 non participations (MM. Leonetti, Bastelica, Ciabrini, Luciani)

les éléments du budget supplémentaire 2016 du budget annexe de l'ANRU.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.
(Suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME

LE DEPUTE-MAIRE

Laurent MARCANGELI



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20160926-2016-248-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/10/2016

Publication : 03/10/2016

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation

